

11/11/2004



Communiqué de presse AG/10295

Assemblée générale

51^e & 52^e séances plénières – matin & après-midi

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VEUT ASSURER LA TRANSITION ENTRE L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Les États Membres ont également rendu hommage à Yasser Arafat

Les États Membres, qui ont débattu aujourd'hui à l'Assemblée générale, du « renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale »(1), ont souligné la nécessité de combler le fossé actuel entre l'aide d'urgence et le développement. Les délégations, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, et le Président de l'Assemblée générale, M. Jean Ping, ont également rendu hommage au Président de l'Autorité palestinienne, décédé ce matin à Paris, et ont observé une minute de silence.

Dans le cadre de l'assistance au peuple palestinien (2), l'un des points développés lors du débat commun, l'Assemblée générale a décidé de se prononcer ultérieurement sur le projet de résolution (3) A/59/L.24 par lequel elle est appelée à prier instamment les États Membres, les institutions financières internationales des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les organisations régionales et interrégionales, agissant en étroite coopération avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et par l'intermédiaire des institutions de l'administration palestinienne, d'apporter aussi rapidement et généreusement que possible une assistance économique et sociale au peuple palestinien.

...

À l'occasion de l'hommage rendu à Yasser Arafat, M. Kofi Annan a estimé qu'il était tragique que la vision du Président de l'Autorité palestinienne n'ait pas été réalisée de son vivant, ajoutant qu'après sa disparition, Israéliens et Palestiniens devraient redoubler d'efforts pour garantir aux Palestiniens l'exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination. Pour M. Jean Ping, la réalisation du rêve de Yasser Arafat d'un État palestinien indépendant vivant en paix et coopérant avec tous ses voisins serait le meilleur hommage qui pourrait lui être rendu. Nous ne sommes pas seuls, a affirmé de son côté l'Observatrice de la Palestine, qui s'est félicitée du soutien des Nations Unies. Les représentants de la Gambie, au nom des États africains; de l'Indonésie, au nom des États asiatiques; du Bélarus, au nom des États d'Europe orientale; du Nicaragua, au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes; de la Nouvelle-Zélande, au nom des États d'Europe occidentale et autres États; du Soudan, au nom des États arabes; des Pays-Bas, au nom de l'Union européenne; de la Malaisie, au nom du Mouvement des pays non alignés; de la Turquie, au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI); du Sénégal, au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et de l'Égypte ont également pris la parole pour rendre hommage au Président de l'Autorité palestinienne.

...

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Dans son rapport (A/59/121-E/2004/88), le Secrétaire général souligne que l'année dernière a été porteuse d'un nouvel espoir de règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Le Quatuor (États-Unis, Fédération de Russie, Union européenne et ONU), a publié la Feuille de route vers la paix, dans laquelle sont énoncées des mesures précises qui permettraient de concrétiser la vision de deux États –Israël et la Palestine– vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, précise-t-il. Les espoirs ont été encore renforcés lorsque les Premiers Ministres israélien et palestinien se sont engagés à œuvrer en vue de l'application intégrale de la Feuille de route. Bien que la communauté internationale se soit aussi fermement engagée dans ce sens, l'exécution de la Feuille de route s'est enlisée.

Selon le Secrétaire général, les organismes et programmes des Nations Unies continuent d'offrir divers types d'assistance au peuple palestinien en raison de la situation humanitaire –de plus en plus difficile– qui règne dans le territoire palestinien occupé. Cette assistance est fournie dans des conditions difficiles, marquées par des bouclages, des couvre-feux, des incursions et d'autres mesures prises par les militaires israéliens. Ces mesures nuisent au bien-être du peuple palestinien et freinent l'action des organismes des Nations Unies.

Le rapport du Secrétaire général présente une description des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en collaboration avec leurs partenaires palestiniens et ceux de la communauté des donateurs, pour venir en aide à la population civile et aux institutions palestiniennes.

Texte de projet de résolution

Par cette résolution (A/59/L.24), l'Assemblée générale déciderait d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixantième session la question subsidiaire intitulée « Assistance au peuple palestinien ».

Elle prierait instamment les États Membres, les institutions financières internationales des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les organisations régionales et interrégionales, agissant en étroite coopération avec l'Organisation de libération de la Palestine et par l'intermédiaire des institutions de l'administration palestinienne, d'apporter aussi rapidement et généreusement que possible une assistance économique et sociale au peuple palestinien.

En outre, elle demanderait instamment aux États Membres d'ouvrir leurs marchés aux exportations palestiniennes, aux conditions les plus favorables, conformément aux règles commerciales en vigueur, et d'appliquer intégralement les accords commerciaux et les accords de coopération existants. Elle prierait instamment la communauté internationale des donateurs, les organismes et institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales d'apporter aussi rapidement que possible au peuple palestinien une assistance économique et une aide humanitaire d'urgence en vue de lutter contre les répercussions de la crise actuelle.

Elle suggérerait enfin que l'Organisation des Nations Unies parraine en 2005 un séminaire sur l'assistance au peuple palestinien.

Débat commun

...

M. ABDULAZIZ NASSER AL-SHAMSI (Émirats arabes unis) a exhorté les pays donateurs à augmenter leur contribution pour financer les activités humanitaires des Nations Unies. Il a attiré

l'attention sur la situation humanitaire dans les territoires occupés palestiniens. Il a regretté les difficultés d'accès des travailleurs humanitaires à ces territoires et a appelé Israël au respect du droit international humanitaire. Évoquant les efforts de son pays dans le domaine de l'assistance humanitaire, le représentant a précisé que les Émirats arabes unis ont contribué à hauteur de 1 028 000 dollars aux institutions humanitaires et de développement de l'ONU, a-t-il indiqué, citant également les aides bilatérales pour la reconstruction en Afghanistan et en Iraq. Il a fait part des préparatifs pour la deuxième Conférence de Dubaï sur l'assistance internationale, prévue en 2005. Il a enfin salué la tenue, en janvier 2005 au Japon, de la Conférence mondiale sur prévention des catastrophes naturelles.

Mme SOMAIA S. BARGHOUTI, Observatrice de la Palestine, a remercié le Président de l'Assemblée générale, M. Jean Ping, d'avoir permis de tenir, cet après-midi, une réunion de l'Assemblée générale en hommage au Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, au cours de laquelle toutes les délégations seront en mesure de présenter leurs condoléances.

L'Observatrice a affirmé que la situation en Palestine occupée se dégradait de jour en jour et se transformerait en catastrophe humanitaire si la communauté internationale n'intervenait pas. Il est évident, a-t-elle dit, que la cause de cette détérioration relevait de l'attitude d'Israël qui, selon elle, créait des barrières, poursuivait les colonies et les destructions de dizaines de milliers d'habitations et qui a intensifié sa campagne sanglante depuis 2000. Cette pratique israélienne est considérée comme un crime de guerre et une violation flagrante de la Convention de Genève, a-t-elle ajouté. Elle s'est également dite inquiète des obstacles créés par les forces d'occupation aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées, lesquelles accordent leur assistance aux populations palestiniennes dans des conditions difficiles. Pour instaurer une paix juste et durable dans la région, ainsi que la stabilité, il faut qu'Israël se retire totalement des territoires palestiniens et du Golan et reconnaisse le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant, a-t-elle déclaré.

...

M. CHAIM SHACHAM (Israël) a consacré son intervention à l'assistance du peuple palestinien, en cette journée de tristesse pour le peuple palestinien, a-t-il dit, qui est également, selon lui, l'occasion d'un nouvel élan pour les deux parties dans le processus de paix. Israël continue, dans des conditions de sécurité difficiles, à faire tout ce qu'il peut pour répondre aux besoins humanitaires du peuple palestinien, alors qu'il doit faire face à une brutale campagne de terreur palestinienne contre ses citoyens. Le représentant a affirmé que le rapport du Secrétaire général soulignait que l'Autorité palestinienne n'avait pas mis fin à la violence et au terrorisme. Israël est engagé à contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire, a déclaré le représentant, précisant que son pays avait développé une relation de travail beaucoup plus efficace avec les organisations donatrices sur le terrain.

En facilitant une plus grande autodétermination des Palestiniens, et en exhortant le leadership palestinien à se montrer à la hauteur de ses propres obligations, nous espérons que le processus de paix pourra reprendre pied, a-t-il ajouté. Ni les Israéliens ni les Palestiniens ne parviendront à la prospérité, à la sécurité, à la dignité qu'ils méritent tant qu'il ne sera pas mis fin à la stratégie brutale du terrorisme et qu'il n'y aura pas d'engagement pour résoudre les questions en suspens dans un esprit de reconnaissance et de compromis mutuels, a-t-il assuré. Selon lui, aucune paix ne peut se faire si le leadership palestinien, au lieu de s'attacher à la création d'un État viable, démocratique, responsable et pacifique, continue à viser la destruction de l'État israélien. Avec un nouveau leadership prêt à assumer ses responsabilités, le peuple palestinien trouvera en Israël un partenaire de négociation pour la paix, dans le cadre du processus de la Feuille de route, volontaire, responsable et engagé.

...

Hommage à la mémoire du Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat

M. JEAN PING (Gabon), Président de l'Assemblée générale, a rappelé que Yasser Arafat, qui était considéré comme le père de la nation, avait consacré sa vie à la création d'un État palestinien. Il avait, en signant les Accords d'Oslo, accepté le principe de la coexistence pacifique des deux États palestinien et israélien, a-t-il ajouté. M. Ping a estimé que la réalisation du rêve de Yasser Arafat d'un État palestinien indépendant vivant en paix et coopérant avec tous ses voisins serait le meilleur hommage qui pourrait lui être rendu.

M. KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, a souligné que Yasser Arafat avait exprimé et symbolisé pendant près de quatre décennies les aspirations nationales du peuple palestinien. Il faisait partie de ces rares dirigeants immédiatement reconnaissables dans le monde entier, a-t-il ajouté. Il a estimé que Yasser Arafat resterait dans l'histoire pour avoir conduit les Palestiniens à accepter, en 1988, le principe de coexistence pacifique entre Israël et un futur Etat palestinien, et pour avoir fait un pas de géant dans cette direction en signant, en 1993, les Accords d'Oslo. Il est tragique que sa vision ne se soit pas réalisée de son vivant, a déclaré le Secrétaire général, ajoutant qu'après sa disparition, Israéliens et Palestiniens devraient redoubler d'efforts pour garantir aux Palestiniens l'exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Il y a 30 ans, a-t-il rappelé, dans cette même enceinte, Yasser Arafat avait été le premier représentant d'une organisation non gouvernementale à s'exprimer devant l'Assemblée générale. Depuis 55 ans, a-t-il poursuivi, les Nations Unies œuvrent pour le peuple palestinien dans les domaines de la santé, du logement, et de l'éducation. Dans le domaine politique, a-t-il dit, l'ONU poursuit ses efforts pour faire appliquer la Feuille de route, avec pour objectif l'établissement d'une paix juste et durable, qui passe, a-t-il indiqué, par la création d'un État palestinien souverain, démocratique, viable et contigu, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec l'État d'Israël. M. Annan a souhaité en conclusion que le peuple palestinien trouve la force et le courage d'aller de l'avant, pour le bien-être des générations futures.

M. CRISPIN GREY-JOHNSON (Gambie), qui s'est exprimé au nom des États d'Afrique, s'est dit profondément attristé par le décès du Président Yasser Arafat, qui a personnifié le nationalisme palestinien. Yasser Arafat a vécu pour l'avancement de la cause palestinienne, a expliqué M. Johnson, indiquant que la question palestinienne avait bénéficié d'une attention accrue grâce à lui. Soulignant les efforts entrepris par Yasser Arafat pour que son peuple renonce à la violence, le représentant gambien a rappelé que le défunt Président avait reçu le prix Nobel de la paix en 1994 pour son travail avec Itzack Rabin. Il a consacré toute sa vie au peuple palestinien, pour le meilleur et pour le pire, a affirmé M. Johnson, ajoutant qu'il avait laissé son empreinte dans les annales de l'histoire. Le représentant a adressé ses condoléances à la famille de Yasser Arafat et à tout son peuple.

M. REZLAN ISHAR JENIE (Indonésie), qui s'est exprimé au nom des États d'Asie, a rendu hommage au Président Yasser Arafat, qui est décédé ce matin à Paris. Se joignant au peuple palestinien dans le deuil, il a regretté que Yasser Arafat n'ait pas vécu assez longtemps pour voir la création d'un État palestinien indépendant. L'occupation illégale du territoire palestinien n'avait pas permis au rêve du Président Arafat de devenir réalité de son vivant. Expliquant que la détermination de Yasser Arafat à conduire le peuple palestinien à la paix n'avait jamais décliné, le représentant a rappelé que le défunt Président avait reçu le prix Nobel de la paix en 1994. Le représentant était convaincu que la paix était indispensable aux ambitions palestiniennes d'indépendance et de souveraineté, a ajouté M. Jenie, soulignant cependant que la férocité de la répression du peuple palestinien n'avait pas décliné au fil des années. L'Asie entière exprime ses profondes condoléances au peuple de Palestine et à la famille de Yasser Arafat, a conclu le représentant.

M. ANDREI DAPKIUNAS (Bélarus), au nom des États d'Europe orientale, a déclaré que la vie du Président Yasser Arafat avait été étroitement liée à la lutte du peuple palestinien pour l'exercice de ses droits inaliénables. Il a toujours plaidé pour la cause palestinienne qui a culminé vers les Accords d'Oslo en 1993, a-t-il affirmé, soulignant qu'il avait laissé une empreinte importante et indiscutable dans toute

l'histoire du Moyen-Orient. Le représentant a adressé ses condoléances à la famille du Président Arafat ainsi qu'au peuple palestinien.

M. EDUARDO SEVILLA SOMOZA (Nicaragua), au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes, a affirmé que pour de nombreux Palestiniens, Yasser Arafat était leur dirigeant, leur maître, le père de l'État. Il a exprimé ses profondes condoléances au peuple palestinien ainsi qu'à tous les membres de la famille du défunt. Le représentant a appelé les Palestiniens à maintenir vivants les idéaux de leur représentant en vue de la création d'un État libre, souverain et épris de paix.

M. DON MACKAY (Nouvelle-Zélande) qui s'exprimait au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, a déclaré que Yasser Arafat était respecté par les Palestiniens en tant que dirigeant qui avait symbolisé leur longue quête d'un État indépendant et avait accepté le principe de la coexistence pacifique entre Israël et un futur État palestinien. Il revient maintenant à la direction palestinienne d'endosser la lourde responsabilité de mener à bien la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, a-t-il ajouté, espérant que la communauté internationale saurait apporter son soutien à cette vision.

M. OMAR BASHIR MOHAMED MANIS (Soudan), qui s'exprimait au nom du Groupe des États arabes, a espéré que le peuple palestinien aurait bien son État indépendant, cause pour laquelle, a-t-il rappelé, Yasser Arafat avait sacrifié sa vie. Au nom de ses idéaux, il avait subi toutes les tortures les plus injustifiées, a-t-il estimé, soulignant qu'il avait toujours gardé sa force et sa foi, même dans les périodes les plus sombres. Malgré la maladie, le Président palestinien a poursuivi jusqu'au bout sa quête d'un règlement pacifique, a-t-il dit, en espérant que son appel pour la création d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale puisse se réaliser. Rendant hommage à la sagesse et à la grande vision de Yasser Arafat, qui avait su maintenir l'unité de son peuple sans discrimination, il a espéré que le dirigeant disparu resterait une source d'inspiration pour ses frères palestiniens.

M. DIRK JAN VAN DEN BERG (Pays-Bas), qui s'est exprimé au nom des pays de l'Union Européenne, a présenté ses profondes condoléances à Mme Arafat, à la famille du Président défunt ainsi qu'au peuple palestinien tout entier. Ce peuple a perdu un dirigeant historique et un Président élu, a expliqué le représentant, en faisant remarquer que Yasser Arafat n'aura pas vécu pour voir la naissance d'un État palestinien. Il a souligné que le peuple palestinien pouvait compter sur le soutien constant de l'Union Européenne afin de trouver une solution pacifique, durable et juste à ce conflit, indiquant que cet objectif pouvait être atteint tant par les Israéliens que par les Palestiniens.

M. RASTAM MOHD ISA (Malaisie), qui s'est exprimé au nom du Mouvement des pays non alignés, a rendu hommage au Président défunt Yasser Arafat, et a présenté ses sincères condoléances à Mme Arafat et à la famille du Président, ainsi qu'à l'Autorité et au peuple palestiniens. On se souviendra de Yasser Arafat pour son courage et sa détermination à garantir le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple palestinien, et sa revendication d'un État souverain, a affirmé M. Isa. Il a également rappelé que le Président Arafat avait consacré sa vie à ce combat et était resté jusqu'à sa mort le dirigeant digne élu du peuple palestinien, et par conséquent son représentant légitime, même si certains n'ont pas voulu le reconnaître. Par ailleurs, M. Isa a exhorté les États Membres à suivre attentivement la situation en Palestine et à mettre en œuvre la Feuille de route.

M. ALTAY CENGIZER (Turquie), au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a affirmé qu'avec Yasser Arafat disparaissait un vaillant leader du peuple palestinien. Nous sommes aux côtés de nos frères et sœurs palestiniens dans leur chagrin, a-t-il affirmé, rendant hommage à la lutte menée par Yasser Arafat pour la justice jusqu'à la fin de vie. Nous saluons ses idéaux qui vivront toujours, a-t-il déclaré.

M. PAUL BADJI (Sénégal), au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a affirmé que le peuple palestinien avait perdu un des militants les plus ardents de sa cause, un stratège hors pair et un visionnaire qui a été le symbole du courage, de la ténacité et de la résistance du

peuple palestinien. Il a espéré que les Palestiniens resteront déterminés à continuer sur la voie de la paix tracée par le Président Arafat. Nous soutiendrons le peuple palestinien jusqu'à la réalisation complète de ses droits inaliénables, a-t-il ajouté. La Feuille de route est la meilleure voie pour un règlement juste et définitif du conflit, a-t-il estimé, adressant ses condoléances les plus attristées à la famille de Yasser Arafat ainsi qu'au peuple palestinien.

M. AMR ABDOUL ATTA (Égypte) a estimé que le décès de Yasser Arafat était une grande perte pour le monde arabe mais aussi pour la planète tout entière. L'histoire n'oubliera jamais les sacrifices qu'il a consentis, a-t-il poursuivi, en invoquant le Mahatma Gandhi et Nelson Mandela, d'autres grands dirigeants qui ont lutté pour la libération de leurs peuples. Il a estimé que Yasser Arafat avait non seulement été le symbole de cette lutte, mais aussi un dirigeant politique qui a plaidé pour obtenir un règlement pacifique du conflit, afin de mettre fin aux effusions de sang. Il faudra faire triompher les droits légitimes du peuple palestinien, a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il n'oublierait pas les humiliations infligées à Yasser Arafat, qui avait été assiégé dans son propre pays. Espérant que le peuple palestinien saurait surmonter cette disparition, il s'est dit confiant dans le triomphe des valeurs défendues par Yasser Arafat. Constatant que la situation évoluait rapidement dans la région, il a souhaité le retour rapide des deux parties à la table des négociations et a pris acte de l'intention renouvelée d'une des deux parties de reprendre les pourparlers.

Mme SOMAIA BARGHOUTI, Observatrice de la Palestine, a déclaré que le peuple palestinien avait perdu un éminent dirigeant, dont les enseignements, a-t-elle estimé, sont utiles à toute l'humanité. Yasser Arafat qui avait espéré faire de Jérusalem la capitale de la Palestine indépendante, reposera non loin de la mosquée de Al-Aqsa, a-t-elle poursuivi. Elle a estimé que le grand courage et la sage direction du Président Arafat allaient manquer au peuple palestinien. Nous ne sommes pas seuls, a-t-elle ajouté, en se félicitant du soutien des Nations Unies. Votre appui nous donnera la confiance nécessaire, a-t-elle déclaré aux États Membres.

* * * * *